

Certificate of Advanced Studies HES-SO en Musique de chambre

Descriptif de module

Filière(s)	Post-grade
Orientation(s)	Musique de chambre
1. Intitulé	
Intitulé du module	Travail écrit de certificat
Code	
Type du module	☒ Formation principale ☐ Formation spécifique ☐ Formation complémentaire
Niveau du module	☒ 2 ^{ème} et éventuellement 3 ^{ème} semestre
Site	☒ Genève ☒ Neuchâtel
Niveau du cours	☒ Module sur un semestre ☐ Module sur deux ou trois semestres ☐ Module d'été ☐ Module d'hiver
2. Organisation	
Crédits ECTS	2
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais
3. Prérequis	
Formation initiale	Être titulaire d'un master d'interprétation ou titre jugé équivalent
Admission	Réussir les épreuves d'admission
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Mener une recherche documentaire de façon autonome. • Adopter une posture à la fois réflexive et critique visant à justifier des choix artistiques auprès des pairs. • Articuler pratique et théorie dans un écrit rédigé de manière claire et concise.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
Travail de recherche et de rédaction qui doit impliquer tous les membres de l'ensemble constitué, avec le soutien d'un tuteur ou d'une tutrice choisi-e en concertation avec le ou la responsable de la formation. Le travail de certificat fait l'objet d'un descriptif spécifique ("Consignes pour le pour le Travail écrit de certificat"). S'y référer pour plus de détails.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
Le travail écrit fait l'objet d'une soutenance orale par tous les membres de l'ensemble constitué, devant un jury avec expert-e externe. Le mémoire et la soutenance font l'objet d'une note de 0 à 6 au 10ème de point. Seuil de réussite : 4.	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	☒ Remédiation possible ☒ Répétition possible
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'ensemble constitué lorsque la note attribuée au Travail écrit de Certificat se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e.
8. Remarques	
Pour plus de détails, se référer aux "Consignes pour le Travail écrit de certificat".	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Selon liste mise à jour annuellement	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	7.10.2024
Instance de validation	Conseil de domaine Musique et arts de la scène et Rectorat de la HES-SO
Historique	Relecture et mise à jour RMI 29.08.2024